



Politique de CourseNB sur l'inclusion des transgenres et de la diversité de genre

Février 2024

Conformément à la politique d'Athlétisme Canada sur [l'inclusion des transgenres et de la diversité de genre](#), qui estime que toutes les personnes, quels que soient leur âge, leur genre, leur sexe, leur origine ethnique ou leurs capacités, devraient avoir la possibilité de participer à des activités sportives, CourseNB encouragera les participants à participer dans la catégorie compétitive dans laquelle ils s'identifient sans aucune restriction imposée aux athlètes transgenres ou de genre divers.

Cette politique s'applique à toutes les courses sanctionnées par CourseNB, y compris les Championnats Open, le pointage des courses SuperSéries, sauf dans toute compétition sanctionnée par World Athletics ou World Para Athletics. Toute compétition sanctionnée par World Athletics ou World Para Athletics doit respecter les réglementations de World Athletics ou de World Para Athletics pour les [athlètes transgenres](#).

À la fin de la saison de course à pied, CourseNB réexaminera cette politique chaque automne pour s'assurer qu'elle est conforme aux politiques transgenres respectives d'Athlétisme Nouveau-Brunswick et d'Athlétisme Canada.

En ce qui concerne les records provinciaux de CourseNB, tout homme en transition doit respecter les règlements et critères transgenres de World Athletics afin de se qualifier pour un record provincial dans la catégorie féminine.

Toute plainte ou appel concernant la politique d'AC doit être soumis au commissaire du Bureau d'Athlétisme Canada. Commissioner@athleticscommissioner.ca